



LES ZONES IMPORTANTES
POUR LA CONSERVATION
DES OISEAUX AU CANADA

LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ZICO DE LA BAIE-DE-GASPÉ

574, boul. Douglas Douglastown Qc G4X 2W8 tél.:(418) 368-1160 courriel/e-mail:

sczbg@globetrotter.net

COMMENTAIRES

concernant le document intitulé

"ZONE EXTRACÔTIÈRE DE L'OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique

Rapport sommaire (PRÉLIMINAIRE) Mai 2013"

Présentés à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
le 25 septembre 2013

La Société de conservation ZICO de la Baie-de-Gaspé (SCZBG) est un organisme environnemental sans but lucratif formé en 2003. Nous avons assisté à la séance d'information tenue par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et la firme AMEC Environment & Infrastructure, le 29 octobre 2012 à Gaspé. La SCZBG a ensuite rédigé des commentaires acheminés à l'Office le 3 décembre 2012. Nous avons également participé à la séance d'information tenue par la firme Genivar, mandaté par le gouvernement du Québec, le 31 octobre 2011. Cette séance portait sur l'Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs. La SCZBG a rédigé un avis à ce sujet. Cet avis ainsi que les commentaires 2012 et 2013 sont disponibles par courriel sur demande.

Dans l'avis et dans les commentaires, ainsi que lors des deux séances tenues à Gaspé, la SCZBG se prononça en faveur d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent tout entier. En janvier 2011, la SCZBG a adopté une résolution en ce sens, pour les raisons suivantes:

CONSIDÉRANT le mandat principal de la Société de conservation ZICO de la Baie-de-Gaspé, soit de promouvoir et d'encourager la conservation de milieux naturels dans la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) et le fait que ladite ZICO est constituée entre autres de la partie marine de la Baie de Gaspé, laquelle se trouve dans la région du golfe du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT l'existence de quatre ZICO en Gaspésie, soit la ZICO de la Baie-de-Gaspé, la ZICO de la Péninsule-de-Forillon, la ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate, la ZICO du Barachois-de-Malbaie, ainsi que leur mission au sein d'un réseau international, soit la protection des oiseaux et de leurs habitats;

CONSIDÉRANT le rôle essentiel dans l'écosystème que jouent les populations d'oiseaux des ZICO, dont des oiseaux en péril, des oiseaux résidents et des oiseaux migrateurs, ainsi que leur vulnérabilité aux effets néfastes des déversements de pétrole;

CONSIDÉRANT l'importance capitale des enjeux environnementaux liés à toute éventuelle exploration ou exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT la motion adoptée le 3 juin 2010 par l'Assemblée nationale du Québec reconnaissant la gravité du déversement pétrolier survenu dans le golfe du Mexique et affirmant que l'actuel moratoire sur la délivrance de permis sur la recherche de pétrole et de gaz naturel dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent doit permettre la réflexion sur la nécessité de protéger la biodiversité marine au Québec;

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Québec, annoncée le 27 septembre 2010, d'interdire tout projet d'exploration ou d'exploitation pétrolière ou gazière dans le bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent, étant donné qu'il s'agit d'un "milieu complexe et fragile" et que "nombreuses sont les communautés qui dépendent des activités liées au tourisme ou à la pêche commerciale et il est hors de question pour notre gouvernement de développer une nouvelle filière au détriment d'autres déjà existantes.";

CONSIDÉRANT que les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie-des-Chaleurs sont tout autant à risque de subir des dommages environnementaux et sociaux graves et irréversibles, puisqu'il s'agit là aussi d'un milieu complexe et fragile où se trouvent là aussi de nombreuses communautés qui dépendent des activités liées au tourisme ou à la pêche commerciale;

CONSIDÉRANT l'importance capitale de tenir compte des préoccupations des populations côtières et que nombre de celles-ci ont déjà signifié leurs objections aux levés sismiques (ce qui fait partie de la phase exploration d'hydrocarbures) dans le golfe du Saint-Laurent, ainsi que leurs objections au choix de développement des hydrocarbures, comprenant la protection de l'écosystème, de la biodiversité, de la pêche et du tourisme, dont vivent les communautés, tel que consigné dans le rapport 193, août 2004, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, *Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*;

CONSIDÉRANT l'énoncé du gouvernement du Québec le 27 septembre 2010, soit "Notre gouvernement est et sera à l'écoute de la population.";

CONSIDÉRANT qu'il n'existe point de garanties ni de moyens de sécurité à toute épreuve dans le domaine de l'exploration ou de l'exploitation d'hydrocarbures, incluant dans le golfe du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que les hydrocarbures sont des substances polluantes et non renouvelables contribuant au changement climatique, et que les sommes énormes qui seraient investies dans l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures devraient être investies dans l'énergie viable, non polluante et renouvelable;

EN CONSÉQUENCE, la SCZBG se prononce en faveur d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent tout entier.

Fin de la résolution

La SCZBG désire émettre ses commentaires concernant le document intitulé "ZONE EXTRACÔTIÈRE DE L'OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique Rapport sommaire (PRÉLIMINAIRE) Mai 2013". Les références au golfe du Saint-Laurent dans la section 4 du document indiquent en effet l'importance de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent, étant donné les impératifs écosystémiques de ce milieu de petite taille où tous les composants sont étroitement interdépendants et vulnérables aux effets néfastes de l'industrie pétrolière ou gazière. De plus, le milieu marin est évidemment fluide, sans frontières et sans impérméabilité, le rendant extrêmement sensible à ces effets néfastes, lesquels sont très bien connus. La section 5 du document fait état justement état des "Interactions et effets environnementaux potentiels", qui sont nombreux et importants. De ce fait, les mesures d'atténuation possibles proposées ne pourraient répondre que trop faiblement à ces effets néfastes et aux répercussions, y compris les "Effets environnementaux cumulés" mentionnés. Cette section, comprenant l'aveu de lacunes de connaissances (et ce serait un contresens que de chercher ces connaissances par le moyen d'activités pétrolières ou gazières) démontre en fait à quel point il serait beaucoup trop risqué d'aller de l'avant avec de telles activités.

Entre maints autres effets néfastes éventuels, il y a les déversements de pétrole, ce que la baie de Gaspé a subi en 1989, avec toutes les répercussions sur les oiseaux enduits de pétrole et sur tout le milieu de la baie. Il est évident que nous ne voulons plus jamais connaître cela, et ce à l'échelle du golfe tout entier. À Sept-Îles, une ville dans la grande région, un déversement survenu le 1er septembre 2013 de 450 000 litres de mazout lourd dans un bassin de rétention d'usine a résulté en environ 5 000 litres dans le fleuve Saint-Laurent. La pêche récréative et sportive fut fermée de la rivière Sainte-Marguerite à la rivière Moisie, incluant l'archipel des Îles. (Site internet de MétéoPolitique)

Les sections 3.2.4 et 5.4.2 du document "ZONE EXTRACÔTIÈRE DE L'OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique Rapport sommaire (PRÉLIMINAIRE) Mai 2013" sous-estiment à la fois la probabilité d'un grand déversement de pétrole et qu'un tel déversement et ses effets puissent s'étendre à d'autres provinces entourant le golfe du Saint-Laurent. Selon un rapport récent d'Environnement Canada, un déversement à Old Harry serait très susceptible d'atteindre Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et même les Îles-de-la-Madeleine. Des simulations de déversements réalisées par la Fondation David Suzuki nous informent que toutes les cinq provinces autour du golfe pourraient subir les impacts d'un tel déversement. ("Western SEA update: Tool kit", Coalition Saint-Laurent) La Coalition Saint-Laurent, en parlant de l'évaluation revue d'une situation de déversement effectuée en avril dernier par Corridor Resources, la compagnie qui vise l'exploration pétrolière à Old Harry, mentionne qu'en août 2013 Pêches et Océans Canada a sévèrement critiqué la simulation de Corridor Resources et

que la Coalition n'acceptait pas la simulation, entre autres parce que Corridor Resources et ses consultants n'avaient pas tenu compte de l'expérience acquise dans le golfe du Mexique. (*The Gaspé SPEC*, le 4 septembre 2013). Par ailleurs, la section 5.6 sur-estime la capacité de répondre à des événements accidentels et à des défauts. Le site internet de MétéoPolitique fait état de déversements, d'explosions et de fuites de pétrole et de gaz à la grandeur de la planète, de 1965 à 2013, comprenant des incidents à des plate-formes de forages marins. MétéoPolitique affiche également ce renseignement : "1 litre d'hydrocarbures pollue 1 million de litres d'eau."

Les changements climatiques s'imposent comme motivation globale en faveur d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent tout entier. "La communauté scientifique internationale a établi que les changements récents touchant de nombreux aspects du climat mondial sont principalement dus à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et que les activités humaines sont la source majeure de ces gaz." (Site internet d'Environnement Canada, Changements climatiques). Lors de l'émission "Découverte" à Radio-Canada, le 22 septembre 2013, il fut question du fait que la consommation d'énergies fossiles résulte en les plus polluants des gaz à effet de serre, dont le CO₂.

Dans le document d'information portant sur l'Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs, on énonce au point "Qualité de l'air" : "amplification de l'effet de serre par l'émission de grandes quantités de CO₂", en ce qui concerne l'exploitation éventuelle des hydrocarbures dans le golfe. Ceci irait à l'encontre des efforts entrepris au Québec pour réduire l'effet de serre et selon l'ancien ministre de l'Environnement, Monsieur Pierre Arcand, les changements climatiques coûteront jusqu'à 21 milliards de dollars par année en 2050. (*Le Pharillon*, le 19 octobre 2011). Sans oublier l'amplification de l'effet de serre par l'utilisation subséquente par les transports, etc. des hydrocarbures extraits du golfe.

Le groupe scientifique Québec Océan étudie les changements climatiques, mettant de l'avant le réchauffement et l'acidification de l'océan, avec toutes les conséquences que cela implique. On parle également du rôle joué par l'océan concernant les interactions océan-terre-atmosphère et les pertes des glaces dans l'Arctique. Ce dernier sujet domine le rapport annuel sur le climat discuté à Doha et "l'Organisation météorologique mondiale affirme que la couche de glace a atteint 'un bas record' dans la zone autour du pôle Nord". (Radio-Canada, le 28 novembre 2012).

Le groupe scientifique Ouranos s'est prononcé le 25 novembre 2012 sur les changements climatiques à Radio-Canada, lors de l'émission "Les Années lumières" : "le pronostic serait pire que ce qui avait été formulé antérieurement et des insectes aux plus gros mammifères, les animaux ont déjà commencé leur migration pour tenter de suivre leur environnement." Évidemment, cela a des répercussions sur les milieux marins et côtiers aussi. Ouranos a publié un rapport intitulé "Étude de la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques", en utilisant trois endroits témoins, soit les Îles-de-la-Madeleine, Percé (Gaspésie) et Sept-Îles (Côte-Nord).

L'émission "Découverte", ainsi que le site internet MPO Science, font état de la zone morte dans l'estuaire du Saint-Laurent et qui est reliée à une diminution d'oxygène. "Les causes ultimes de tout ce phénomène sont encore inconnues", selon Denis Gilbert (scientifique Ph.D. de l'Institut Maurice Lamontagne à Mont-Joli, QC), "mais il est légitime de supposer qu'il puisse exister un lien

avec le changement climatique planétaire." (MPO Science, mise à jour du 4 avril 2013)

Il est certain que le golfe du Saint-Laurent n'échappera pas aux conséquences des changements climatiques ni aux effets néfastes de l'industrie pétrolière ou gazière. Par exemple, un phénomène inquiétant touche la colonie des fous de Bassan de l'Île Bonaventure près de Percé, ainsi que la colonie de Cape St. Mary's à Terre-Neuve. Selon l'article dans le journal internet *Graffiti* du 25 septembre 2012, "Colonie de fous de Bassan en déclin", "Le taux de survie des poussins varie entre 50 et 60% généralement, alors qu'il n'est que de 5 à 10% cette année." Divers faits pourraient expliquer le déclin de cette colonie jusqu'à 2009 la plus grosse du monde, dont la température plus chaude de l'eau, avec des poissons mangés par les oiseaux se trouvant plus creux pour rester en eau froide et devenant ainsi inaccessibles. L'eau chaude pourrait avoir également affecté la migration des poissons. Des pêcheurs commerciaux et sportifs ont observé que le maquereau est arrivé tôt et le hareng tardivement. Les fous de Bassan de la colonie de Cape St. Mary's à Terre-Neuve s'absentent longtemps et loin des nids, eux aussi. De plus, "Les côtes du golfe du Mexique sont souillées pour des décennies. Elles sont fréquentées par environ 25% des membres de la colonie gaspésienne de fous de Bassan. Plusieurs équipes de chercheurs conjugent leurs efforts pour tenter de mesurer l'impact du déversement causé par la plateforme de forage BP."

Il est par contre encourageant de constater les avances et les perspectives en matière d'énergie renouvelable. Parmi les nombreux ouvrages qui en traitent, il y a le Rapport spécial du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (OMM), publié en 2011, intitulé "Sources d'énergie renouvelable et atténuation du changement climatique". Ce rapport traite entre autres de la manière dont les énergies renouvelables contribuent à stabiliser la présence de gaz à effet de serre. Il porte sur la bioénergie, l'énergie solaire directe, l'énergie géothermique, l'énergie hydroélectrique, l'énergie marine et l'énergie éolienne, en donnant des perspectives d'innovation technique et de réduction des coûts. On y apprend comment intégrer ces formes d'énergies dans les systèmes de distribution d'énergie existants et futurs. Il y est aussi question de leur utilisation dans les transports, les bâtiments, l'industrie et l'agriculture. On y parle du potentiel énorme d'atténuation des changements climatiques et de contribuer à réduire les effets négatifs sur l'environnement et la santé.

Il incombe donc à tous les intervenants de faire les choix qui s'imposent afin de freiner les conséquences des changements climatiques en délaissant le pétrole et le gaz pour investir dans l'énergie viable, non polluante et renouvelable. Nous réitérons notre demande pour un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent tout entier.

Commentaires 2012 rédigés par :
Margret Grenier, Anthony Assels, Noël Grenier
Mise à jour 2013 rédigée par :
Margret Grenier, Noël Grenier

papier 100% recyclé